



LE SAINT PAULAIS

BULLETIN INFO n° 64 : MAI JUIN JUILLET 2016

Également disponible en ligne sur le site internet de Saint Paul du Bois grâce au lien suivant :
http://www.saintpauldubois.com/rubrique/municipale.php?p=municipale_b_intermediaire

SOMMAIRE

- I. Extraits des conseils municipaux
- II. Actualités
- III. Associations
- IV. Informations communales
- V. Informations diverses

I. Extraits des conseils municipaux :

- Travaux maison du Théâtre

Le Conseil Municipal s'est rendu sur place pour se rendre compte de l'état d'avancement des travaux : bar, toilettes et réserve. Le Conseil prend connaissance du plan de la Sté Couleurs d'Anjou (Maître d'œuvre) concernant une poutre de renfort à mettre en place sur le vide sanitaire pour un montant de 3520,00 € TTC. L'aménagement du bar s'élèvera à 2852.38 € TTC.

L'emprunt sera contracté auprès du Crédit agricole au taux de 1.90% annuel sur 20 ans

- Contrat adjoint technique

Le Conseil Municipal décide de reconduire le contrat de Mr Gilles CRETIN, du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 en qualité d'adjoint technique; à raison de 16 heures par semaine.

- Logement locatif

Mr le Maire fait part que la Sté GAMBETTA vend le logement locatif 13 rue du Bois d'Anjou, Type 3, 80 m². Le prix de vente est fixé à 55 000€.

- Guirlandes

Le Conseil Municipal accepte le devis de la Sté ADICO pour la location de guirlandes d'un montant de 1 335.60€ TTC.

- Badminton

Annule et remplace les tarifs « BADMINTON » du 19 novembre 2015 - 35€ famille, 15€ adulte et enfant.

II- Actualités

- Nouveau service à la déchèterie de Vihiers /
BROYAGE DES VEGETAUX POUR LES PARTICULIERS

Comment ça marche ?

J'apporte mes végétaux (branchages inférieures à 15 cm), orientés dans le même sens, à l'agent en charge du broyage, aux heures habituelles d'ouverture, le jour où le broyeur est présent en déchèterie. Je récupère obligatoirement le broyat obtenu pour en faire du paillage et ou du compostage.

Mise à disposition du broyeur à la déchèterie de Vihiers : 19 et 20 août 2016



- **Distribution des bacs à ordures ménagères**

La distribution de bacs (qui remplaceront vos poubelles personnelles) aura lieu le **vendredi 23 septembre et samedi 24 septembre 2016** dans la salle de sports.

A compter du 1^{er} novembre 2016, vos déchets seront collectés seulement s'ils sont présentés dans les bacs fournis par le SMITOM.

Pour réduire vos ordures ménagères.... Pensez au compostage !

Le SMITOM met à disposition des composteurs...renseignez-vous 02.41.59.61.73

III. Associations :

- **Ecole Haute-Foy**

Votre enfant est né en 2013 ou avant 2013 et vous souhaitez l'inscrire à l'école Haute Foy, appelez la directrice Mme Bodin au 02 41 56 10 12.

- **Cantine**

Compte tenu du nombre d'enfants qui déjeunent à la cantine, nous recherchons dès que possible quelques bénévoles pour assurer la surveillance des enfants pendant la pause déjeuner de 12h15 à 13h20 en soutien de Karine et Joëlle. Des roulements peuvent s'organiser en fonction des disponibilités des uns et des autres.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès des bénévoles de l'association de la cantine.

Vous remerciant de votre aide

- **Familles rurales – Bibliothèque**

La bibliothèque (située à l'entrée de la maison du théâtre) est ouverte tous les samedis de 11h à 12h30 ;

De plus, venez découvrir la boîte à livres dans le hall de la Mairie.

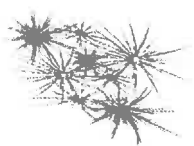
- **L'ADMR**

Couchers tardifs - passages rassurants – aide aux actes essentiels ; l'ADMR répond aussi à vos besoins la nuit.

Contactez-nous : ADMR Bois d'Anjou – 4, rue Jeanne d'Arc – 49360 LA PLAINE - 02.41.55.49.77

Mail : bois-anjou@asso.fede49.admr.org

- **Comité des fêtes:**



Fête de l'été : dimanche 21 Août 2016

Vide grenier, activités diverses, repas, feu d'artifice...

- **Association "Country"**

Bal country : le dimanche 18 septembre, un bal country est organisé à la salle de théâtre de St Paul de 14h à 19h. Pour les personnes intéressées par la pratique de la danse en ligne (country), vous pouvez venir découvrir les cours qui se déroulent le mardi de 20h à 21h30 (pour les confirmés) et le jeudi de 20h à 21h30 pour les (intermédiaires).



- **Initiatives Emplois**

Vous avez des besoins afin de pouvoir faire face à un surcroît d'activité, à un remplacement d'un salarié ou à une tâche ponctuelle. Initiatives Emplois vous propose une réponse locale. Il suffit d'un appel, nous analysons avec vous votre demande et répondons aux mieux à vos besoins. Nous assurons le recrutement et les formalités administratives (déclaration, contrat de travail...)

Coordonnées : à Vihiers 02.41.56.11.13 initiatives.emplois@orange.fr

IV. Informations communales :

- **Secrétariat de mairie**

Du 4 juillet au 21 Août le secrétariat sera ouvert tous les après-midi de 13h30 à 17h00 et fermé le samedi matin.

- **Déchèterie :**

Ouverture le samedi de 14h à 17h.

Une collecte de ferraille a lieu le 3ème samedi de chaque mois à la déchèterie de Vihiers de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

- **A louer :**

Types 4 et types 3 : s'adresser à la Mairie

- **Terrains Lotissement « La Source » :**

11 lots : de 624m² à 1 090 m² sans taxe d'aménagement communal, 26€ H.T

- **PSC1 : Secourisme**

Il est possible de faire un groupe pour le PSC1 et remise à niveau, si vous êtes intéressés contacter la mairie.

- **Inscription aux listes électorales**

Inscription avant le 31 décembre 2016, n'attendez pas la dernière minute, présentez-vous à la Mairie avec votre carte d'identité ou votre livret de famille, pour pouvoir voter en 2017.

Elections Présidentielles : **23 avril et 7 mai 2017**

Elections Législatives : **11 juin et 18 juin 2017**

- **Ligne Anjou Bus**

Voir tous les horaires de départ et retour sur le site anjoubus : www.scolaire.anjoubus.fr



- **Transport régional**

Site d'information www.destineo.fr

- **Transport Solidaire**

Si vous avez des problèmes de transport, faites appel au transport solidaire, contact :

Mme CRETIN Isabelle Tél : 02.41.75.89.61

- **Plan canicule:**

Un recensement des personnes âgées et handicapées, isolées, vivant à domicile est fait par la Mairie. Les personnes doivent s'inscrire sur un registre à la Mairie ; en cas de canicule, les personnes inscrites seront contactées.

- **Couper vos branches pour garder le fil**

Le réseau téléphonique véhicule des communications. Le préserver, c'est maintenir le lien entre les personnes.

- **Brûlage des déchets verts**

En zone urbaine, est interdit le brûlage à l'air libre ou dans des incinérateurs individuels de tous les déchets verts issus des parcs, des jardins. Le brûlage à l'air libre par les agriculteurs est limité à la période allant du 16 Octobre au 15 mai entre 7h et 17h

En dehors des zones urbaines, est toléré le brûlage à l'air libre des déchets végétaux secs issus d'une production personnelle : entre 11 et 15h30 en décembre, janvier et février

De 10h à 16h30 les autres mois, hors mois faisant l'objet d'interdiction, notamment au titre du risque d'incendie

- **Dates à retenir**

- 1er Octobre : repas du CCAS à « La Réveillère » inscription avant le 24 septembre 2016 à la Mairie
- 27 novembre : marché de noël

Vous retrouverez toutes les dates de manifestations dans l'agenda sur le site internet de la commune grâce au lien suivant : <http://www.saintpauldubois.com/rubrique/agenda.php>

V. Informations diverses :

- **Aire naturelle**

Milles BOUTIN Louise et MORISSET Chloé vous accueillent au **bungalow** du 9 juillet au 20 Août 2016, de 14h à 19h tous les jours pour la vente de boissons, glaces et friandises et la mise à disposition gratuite de journaux, jeux et livres en échange d'une caution dans le périmètre prévu à cet effet.

La **baignade** est surveillée par Mr MAILLOT Clément et Mr CROSNIER Quentin du 9 juillet au 20 Août 2016, de 14h00 à 19h00 **sauf le mardi** en dehors de ces horaires, la commune se dégage de toutes responsabilités.

La baignade sera interdite le dimanche 21 août en raison de la préparation du feu d'artifice

- **Frelons asiatiques :**

Regardez dans vos abris, garages, hangars, si vous voyez un pré-nid. Tous responsables ! Soyez vigilants pour empêcher l'apparition des gros nids ; agissez maintenant. Tél : 02.41.37.12.48. fdgon49@orange.fr

- **FDGON**

Commande de raticide auprès de Mr GRELLIER André **avant le 30 septembre** (dernier délai)

Le Puy Davière – 49310 SAINT PAUL DU BOIS - Tél : 02.41.75.07.64

- **Divers :**

VEND STRUCTURE METALLIQUE

Vend structure métallique, charpente en acier galvanisé, laqué au four de teinte blanche, éclairage composé de 4 lampes boîtes à eau, surface 94 m²

A démonter sur place

2 500€ portails et 1 500€ dôme : 4 000€ l'ensemble démontés par l'acheteur.

